



COMPTE-RENDU ANS DU COPIL Territorial (# 5) 16 juin 2020 Visio-Conférence

Présents : Stéphanie AURAMBOUT, Michel BATAILLER, Jean Marc CHOSSAT, Valérie CORDURI-DAVIET, Jean-Pierre DEFOUR, Bernard GALLET, Eliane HARENT, Christine RENAUD, Patrick PEAN, Philippe SOUPIROT

Excusés : Julie MALSERT, Anne SEIGNEUR Franck CADEI

Ce COPIL a pour but de donner un avis sur les priorités que chaque responsable de filière (Valérie Corduri-Daviet pour l'emploi et Philippe Soupirot pour l'apprentissage) a proposé au vu des dossiers et des renseignements obtenus (comités,)

Avant toute chose le COPIL décide de prioriser :

- les structures sans emploi et souhaitant en mettre un en place, et ayant un candidat et présentant des informations permettant de mettre en place cet emploi correctement
- les structures ayant déjà un emploi et souhaitant en mettre un autre, ayant un candidat et présentant des informations permettant d'indiquer que le/les emploi(s) déjà existants s'inscrivent dans la durée, mais aussi ayant un nombre de licenciés le permettant
- la consolidation d'un emploi (sur la seconde année) et présentant des informations permettant que l'emploi s'inscrive dans la durée
- pour l'apprentissage les structures présentant un candidat avec une formation s'inscrivant dans le cycle des formations handball (entraîneurs) reconnues par la ligue

Ne sont pas prioritaires les structures n'ayant pas de candidat ou celles qui ne permettent pas la mise en place d'un emploi ou d'un apprentissage aux vues des informations connues.

Ne connaissant pas l'enveloppe dédiée au handball sur la région Jean Pierre Defour ne souhaite pas donner son avis sur les structures hors du département 42

Les priorités ont été notées de 1 à 3, 3 étant non prioritaires.

EMPLOI :

- Consolidation, 7 dossiers
 - 4 en priorité 1
 - 3 en priorité 3
- Demande d'emploi : 22
 - 13 en priorité 1
 - 3 en priorité 2
 - 6 en priorité 3

APPRENTISSAGE : 37 dossiers

- 20 en priorité 1
- 9 en priorité 2
- 8 en priorité 3

La réunion avec les Directions Départementales et la Direction Régionale aura lieu demain afin que la ligue expose son avis sur tous les dossiers.

Prochaine réunion le 25/06 à 18h00 afin de traiter les dossiers ANS PROJETS